

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE- SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015

Etaient présents : M. BAUDRY, Mme BEGHAIN, M. BENOIT, Mme BINET, M. FRANCE, M. GRANDJEAT, M. BRUN, Mme D'ORGEIX, Mme MARACHE, Mme PINEDE, M. SHOCHI, Mme BERTON, Mme DUTHU, Mme LERENARD, Mme GOULINET.

Etaient représentés : M. ENGELIBERT, M. FIGEAC, Mme GOMEZ-VIDAL, Mme CROCE, Mme MARIUS, Mme DUCOURNEAU, M. SELVA, Mme VATICAN.

Etait invité(s) : Mme COLLIGNON, M. DAVASSE, Mme PARIN.

M. Le Président ouvre la séance à 13h45.

I – Approbation du procès-verbal du 15 octobre 2015

Aucune modification du procès-verbal n'ayant été demandée, M. le Président propose de passer au vote du PV du 15 octobre 2015 :

Votants	: 22
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 22

La Commission de la Recherche adopte le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2015.

II- Avis de la commission sur la nomination de M. Sandro LANDI à la direction de l'école doctorale Montaigne Humanités

M. le Président rappelle la procédure concernant la nomination du directeur de l'Ecole doctorale dont la mission prend fin au 31 décembre 2015. Il propose la candidature d'un collègue ; l'avis du conseil de l'Ed est requis ainsi que celui de la commission de la recherche.

Il propose à la commission le renouvellement de M. Sandro LANDI à la direction de l'ED pour la durée du contrat quinquennal à venir. Le Président souligne la qualité du travail réalisé par M. Sandro LANDI et son équipe et fait référence au rapport très élogieux de l'ED Montaigne Humanités rédigé par l'HCERES. Il demande à M. Sandro LANDI de prendre la parole pour qu'il fasse le bilan de l'activité de l'ED et qu'il présente son projet.

M. LANDI prend la parole pour évoquer différents points relatifs au bilan du mandat de la Direction de l'Ecole doctorale « Montaigne Humanités » pour la période 2010-2015. Il rappelle le caractère collégial de cette direction, d'abord conçue comme une direction à trois avec la participation de Pierre Beylot, ensuite à deux, après l'élection de ce dernier à la direction de la MSHA. Il souligne le rapport de collaboration fructueuse avec Isabelle Poulin ; il souligne également l'apport indispensable de Chantal Duthu, directrice administrative de l'ED depuis 2013, à la mise en place d'une nouvelle politique doctorale dans notre établissement. La clé de cette nouvelle politique a été la participation de tous les acteurs de notre établissement : le personnel Biatos de l'ED, dont le professionnalisme et la qualité de l'accueil sont remarquables ; les directeurs des unités de recherche, qui ont soutenu la direction de l'ED dans la mise en œuvre d'une offre de formation large et ambitieuse et de nombreuses réformes dont, notamment, celle relative à la sélection des contrats doctoraux d'établissement ; les doctorants, surtout, qui se sont progressivement appropriés l'ED et qui jouent actuellement un rôle moteur dans le fonctionnement de la revue Essais (fondée en 2012) et dans l'offre de formation. Tous ces éléments ont été mis en évidence dans le rapport que le HCERES a produit à la suite de la visite de l'ED qui a eu lieu en avril 2015. Ce rapport, très élogieux dans l'ensemble, témoigne du travail accompli pendant ce mandat ; ce rapport permet également d'affirmer que l'ED Montaigne Humanités, l'une des plus grandes ED en Sciences Humaines de France, est sans aucun doute aussi l'une des plus dynamiques et attractives.

M. LANDI illustre ensuite de façon synthétique les points du projet qu'il souhaite porter pour le prochain quinquennat : renforcer la politique de site, notamment la coopération avec l'IdEx et la Fondation Bordeaux Université ; renforcer l'élément formation de l'ED par un lien plus étroit entre M et D ; renforcer le dispositif de suivi systématique des doctorants avec la mise en place régulière de comités de thèse ; travailler autour du statut du docteur (pérenniser l'adresse électronique des docteurs ; établir une association alumni...), afin de construire une véritable culture doctorale dans notre université ; renforcer le lien avec les entreprises.

Le Président demande que la commission se prononce par un vote sur la nomination de M. Sandro LANDI à la direction de l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités pour la période quinquennale 2016-2020.

Résultats du vote :

Votants	: 22
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 22

La Commission de la Recherche donne à l'unanimité un avis favorable à la nomination de M. Sandro LANDI à la direction de l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités pour la période quinquennale 2016-2020.

M. LANDI remercie les membres de la commission de la recherche pour la confiance qui lui a été accordée.

M. GRANDJEAT dit que venant de faire une visite dans le cadre de l'HCERES, il se rend encore mieux compte du travail et de la qualité de l'ED Montaigne-Humanités. Il souligne son dynamisme remarquable. Il ajoute que l'ED est sans doute l'un des atouts majeurs de l'université Bordeaux Montaigne.

M. FRANCE estime que le bilan effectué par M. Landi est très juste. La politique de site est importante. Si les relations avec l'UB ne sont pas faciles, il faut quand même insister pour être présent, notamment au niveau de l>IDEX. Il faut aussi investir le champ de la nouvelle Région en s'appuyant sur la compétence des équipes. Quant au suivi des doctorants, il est favorable à l'idée d'un rapport annuel pour les contractuels. Il considère que l'ED peut contribuer au développement de l'identité de l'établissement. Pour cela, il suggère que l'on crée une association d' alumni.

Le Président demande à Mme POULIN de prendre la parole pour présenter son projet de chargée de mission auprès du directeur de l'ED à la formation à / par la recherche.

Mme POULIN précise qu'elle poursuivra le travail d'articulation, inauguré par la Direction de l'Ecole doctorale, entre les niveaux M et D, et le prolongera en direction du niveau L. Il s'agira de permettre aux étudiants de Master de participer aux formations de l'Ecole doctorale, afin de faciliter leur engagement dans un travail de recherche au niveau D. Il s'agira par ailleurs de sensibiliser les étudiants de Licence à la spécificité des formations universitaires, dès les réunions de rentrée et par leur implication précoce dans la vie scientifique de l'établissement. La mission consistera ainsi en un travail de réflexion sur les rythmes d'une formation à / par la recherche et en l'élaboration concertée d'un calendrier permettant d'articuler formation et recherche.

Elle poursuivra le travail de formation à / par la recherche mis en place par la Direction de l'Ecole doctorale, en participant aux ateliers d'écriture et de diffusion de la recherche, ainsi qu'au comité de rédaction de la revue *Essais* de l'Ecole doctorale.

Elle contribuera enfin à l'insertion des jeunes chercheurs dans le paysage économique et culturel, en mettant en oeuvre le projet « Les docteurs dans la ville » qui est présenté dans le dossier HCERES. Il s'agira de contribuer ainsi à une plus grande visibilité et compréhension des savoirs et savoir-faire d'un chercheur.

III- Création d'un doctorat "Architecture et paysage"

Mme COLLIGNON, future directrice de l'UMR PASSAGES, rappelle que M. CHENOT de l'ensapBx a exprimé le souhait qu'une mention de doctorat « Architecture et paysage » soit créée dans le cadre de l'ED Montaigne-Humanités. Ne pouvant participer à cette commission de la recherche, il a demandé à M. DAVASSE et à Mme PARIN de le représenter.

M. DAVASSE explique qu'il vient d'être élu directeur-adjoint de Mme COLLIGNON pour le site de l'ensapBx dans le cadre de l'UMR Passages. Il dit les raisons de cette demande de création d'un nouveau doctorat. Il souligne la montée en puissance des activités de recherche à l'ensapBx : il peut y avoir chaque année deux nouveaux doctorants qui s'inscrivent à l'ED Montaigne-Humanités. Il existe un potentiel d'encadrement de thèse de 4 professeurs HDR. Une partie des enseignants sont déjà membres d'ADESS et deux nouvelles équipes de l'ensapBx seront rattachées à l'UMR Passages. Il signale l'existence de partenariats dans le cadre de masters cohabilités avec UBM en lien avec l'IATU et le département de Géographie. L'ensapBx est partenaire avec l'université d'architecture d'Hanoi avec la perspective de codirection de thèse et de demandes de financements auprès de l'AUF.

Mme PARIN rappelle que cette mention de doctorat existe à Paris Est depuis longtemps et qu'il y en a en tout 3 en France. Elle estime que la collaboration entre l'ensapBx et UBM est un atout pour renforcer l'articulation des études doctorales avec la pratique. Elle souligne le fait que les enseignants des écoles d'architecture et du paysage bénéficieront bientôt du statut d'enseignant-chercheur.

Mme COLLIGNON dit que la création de la nouvelle UMR crée des opportunités de rapprochement que les différentes tutelles cherchent à concrétiser.

M. LANDI salue ce beau cadeau. Il est naturel que les humanités s'associent avec les enseignants de l'architecture et du paysage.

Mme D'ORGEIX rappelle que la formation en Histoire de l'art fait déjà appel à des enseignants de l'architecture et du paysage et que cette mention doctorat crée des perspectives de liens nouveaux. Elle souligne que M. Gilles RAGOT et elle-même sont issus des écoles d'architecture. Elle demande si l'histoire de l'architecture sera incluse dans la nouvelle mention de doctorat.

M. DAVASSE précise que des historiens ont demandé leur rattachement à l'UMR Passages.

Mme PARIN répond qu'elle codirige déjà une thèse avec M. RAGOT.

M. FRANCE estime qu'il s'agit d'une opportunité intéressante. Il demande, en tant que directeur d'Ausonius, si la période médiévale concernant l'art et l'architecture est concernées.

M. BAUDRY demande que la commission se prononce par un vote sur la création d'une mention de doctorat « Architecture et paysage », dans le cadre de l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités.

Résultats du vote :

Votants	: 22
Abstention	: 0
Contre	: 0
Pour	: 22

La Commission de la Recherche donne à l'unanimité un avis favorable à la création de la mention de doctorat « Architecture et paysage » dans le cadre de l'Ecole doctorale Montaigne-Humanités.

Mme DUTHU présente ensuite une série de tableaux concernant les activités de l'ED (voir tableaux ci-dessous)

Mme LISAK rappelle qu'elle est à l'initiative du mécénat de la CASDEN

Mme PARAIN signale qu'elle a obtenu un contrat doctoral financé par le Ministère de la culture.

M. BRUN constate qu'il n'y a eu que trois contrats doctoraux IDEX. Il estime que les enseignants-chercheurs s'autocensurent globalement sur tous les AAP de l'Idex et regrette l'opacité des décisions prises. Il souhaite que soit renforcée la démarche de la réponse de l'appel à projet qui doit être plus structurée.

M. GRANGJEAT demande si la direction de la recherche peut aider au montage des projets des AAP de l'IDEX.

Mme BOURMAUD répond que la direction de la recherche dispose d'un pôle d'ingénierie de projets de recherche au service de tous les porteurs de projets.

M. FRANCE souligne M. MENDOZA, chargé de programme à l'Idex, est un interlocuteur qu'il faut solliciter.

VI- Questions diverses

Mme BEGHAIN, à propos de la « Nuit des idées », rappelle que la commission de la recherche s'était montrée majoritairement défavorable à un financement de cette manifestation sur le budget de la recherche, en période de pénurie.

M. BAUDRY répond qu'il s'agit d'une somme de 3 000 €. Il exprime son souhait que cette somme ne soit pas ponctionnée sur la PSE, étant donnée la baisse drastique de l'enveloppe PSE.

Mme BEGHAIN se réjouit de cette position.

M. LANDI suggère que cette « Nuits des idées » puisse trouver un financement auprès de la Fondation de l'université de Bordeaux.

Le Président,

Signé

Jean-Paul Jourdan